

Ville : Dép. |__|__| (099 pour lycée français à l'étranger)

 Diplôme d'études secondaires ÉTRANGER, équivalent au Bac (0031)

 DAEU/ESEU : A OU B Dispense de baccalauréat Validation d'expérience professionnelle

COORDONNÉES POUR L'ANNÉE EN COURS

N° Rue/Lieu-dit

Code postal |__|__|__| Commune :

Obligatoire pour activer votre compte d'accès à l'ENT : Tél Portable |__| |__| |__| |__| |__|

Email :@.....

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

 • Exercez-vous une activité professionnelle ? OUI NON

 - **Si OUI**, êtes-vous :

 Salarié en CDI Salarié en CDD - Durée : mois |__|__| Travailleur indépendant

Indiquez le code de votre catégorie socio-professionnelle : |__|__|

 Précisez votre quotité de travail : Temps complet Temps partiel

 - **Si NON**, êtes-vous :

 Demandeur d'emploi Retraité Parent au foyer

 Retraité de l'université de Tours (joindre un justificatif)

Codes Catégorie socio-professionnelle

10	Agriculteurs exploitants	43	Prof. intermédiaires de la santé et du travail social	61	Ouvriers qualifiés
21	Artisans	44	Clergé, religieux	66	Ouvriers non qualifiés
22	Commerçants et assimilés	45	Prof. intermédiaires administrative de la fonction publique	69	Ouvriers agricoles
23	Chef entreprise 10 salariés et +	46	Prof. intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	71	RETRAITES anciens agriculteurs exploitants
31	Professions libérales	47	Techniciens	72	RETRAITES anciens cadres et prof. intermédiaires
33	Cadre de la fonction publique	48	Contremaîtres, agents de maîtrise	73	RETRAITES anciens employés et ouvriers
34	Professeurs, prof. scientifique (dont médecin hospitalier et interne des hôpitaux)	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
35	Professions Information/Arts/Spectacles	53	Policiers et militaires	82	Autres personnes sans activité professionnelle
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	54	Employés administratifs d'entreprise	99	Non renseigné (Inconnu ou sans objet)
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	55	Employé de commerce		
42	Instituteurs et assimilés	56	Personnels des services directs aux particuliers		

DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Année d'inscription |__|__|__| / |__|__|__| (ex.2023/2024)

 - Établissement **français** : Lycée (LY) Université/IUT/ESPE/INSPE (00) BTS (01) CPGE (02)

 Etablissement formations paramédicales (07)

 Autre, précisez :

Nom de l'établissement : Dép. |__|__|

 - Établissement **étranger** : Secondaire (19) Supérieur (10) Pays :

SITUATION ANNEE 2024-2025

Etiez-vous scolarisé en 2024-2025 ? OUI NON

- **Si OUI**, cochez dans quel type d'établissement :

Lycée français (A) Lycée français à l'étranger (A) Université FRANCAISE (H) IUT (C) BTS (B)

CPGE (D) IUFM (F) ESPE/INSPE (M) Etablissement ETRANGER SECONDAIRE (Q)

Etablissement ETRANGER SUPERIEUR (R) Autres :

Précisez le nom de l'établissement : Dép. |_|_|_| ou Pays :

- **Si NON**, avez-vous déjà été inscrit dans un établissement de l'enseignement SUPERIEUR ? OUI (U) NON (T)

DERNIER DIPLÔME OBTENU

Intitulé du diplôme :

Dép. |_|_|_| Pays : Année d'obtention |_|_|_|_| / |_|_|_|_| (ex.2023-2024)

Demande de bourse en instance Bourse sur critères sociaux - Echelon |_|_|_|

Bourse du gouvernement français (BGF) Autre :

DROIT D'INSCRIPTION 2025-2026

Tarif normal : **178 €**

Tarif retraité université de Tours : **20 €** (Tarif appliqué sur présentation de justificatif)

MODE DE RÈGLEMENT (Le détail des droits payés figurera sur la quittance de votre justificatif d'inscription)

CHÈQUE DU MONTANT GLOBAL (à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Tours)

CARTE BANCAIRE (à partir de 5 €)

ESPÈCES, sauf antenne des Sciences à Blois (Montant maximum autorisé 60 €)

MANDAT POSTAL

LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La politique de protection des données à caractère personnel est accessible sur le site internet suivant :

<https://www.univ-tours.fr/politique-rgpd>

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Droits universitaires : Total |_|_|_|_|

LA CARTE ÉTUDIANTE EUROPÉENNE pour faciliter la mobilité étudiante

La carte a pour objet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne. Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants.

Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.



Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays : FR.
- Le code PIC de l'établissement (999848550 pour l'Université d'Orléans)
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, **l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne.** **En cas d'adhésion**, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : esc.support@cno.us.fr) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription. La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR-Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe.

Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement. L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

En cochant cette case, vous consentez à activer votre carte étudiante européenne et vous autorisez l'Université de Tours à transmettre les données à caractère personnel précitées à la plateforme européenne pour rendre cette activation effective, sur la base de l'article 61a) du RGPD.

Nom : A Tours, le...../...../ 20.....

Prénom : Signature

Filière d'inscription :

ANNEXE 1 : ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Environnement Numérique de Travail permet l'**accès à vos services numériques** : mail étudiant, emploi du temps, plate-forme de cours en ligne, wifi université, etc...

COMMENT ACTIVER MON COMPTE ENT ?

Uniquement pour les nouveaux inscrits à l'université de Tours

1. Après la validation de votre inscription administrative par votre scolarité, vous recevrez en simultané **un mail et un SMS**, comportant :
 - **Votre identifiant de connexion (= numéro étudiant + t)**
 - **L'adresse url pour activer votre ENT.**
2. Après l'activation de votre compte, vous recevrez un second SMS comportant un code de validation pour votre mot de passe.



Vous devrez valider votre mot de passe à partir de votre téléphone portable ou de votre ordinateur personnel.



Pour pouvoir utiliser un ordinateur fixe de l'université (cours informatique, ordinateurs en libre-service, ...), vous devrez avoir activé votre compte ENT et validé votre mot de passe sur votre téléphone ou votre ordi personnel.

N'attendez pas la dernière minute !

Les services numériques vous seront présentés lors votre semaine d'accueil. Ne ratez pas cette présentation, elle simplifiera votre vie d'étudiant pendant l'année universitaire.

> Planning des présentations disponible auprès de votre scolarité.

